

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE
Arrondissement d'APT
Canton de CHEVAL-BLANC
Communauté d'Agglomération
Luberon Monts de Vaucluse

MAIRIE DE MAUBEC

450 Grande Rue

84660 MAUBEC

☎ 04.90.76.92.09

☎ 04.90.76.73.14

contact@mairiemaubec-luberon.fr



ARRETE portant autorisation De pose d'enseigne A83/23

Le Maire de la Commune de MAUBEC,
VU le Code de l'environnement et notamment ses articles L 581-3 et suivants,
Vu le Règlement Local de Publicité approuvé par délibération du 2 juillet 2019,
Vu la demande présentée par la société UNIQUE PROVENCE sur l'immeuble situé 360, quai des Entreprises- Coustellet à Maubec pour l'établissement « Provence Holidays », enregistrée en mairie le 2 juin 2023, sous le numéro AP 084-071-23-S0001, visant à la pose de 2 nouvelles enseignes,
Considérant l'avis favorable de Monsieur l'Architecte du Parc du Luberon,

ARRETE

Article 1er : La société UNIQUE PROVENCE est autorisée à installer une nouvelle enseigne « bandeau » pour son établissement « Provence Holidays » au 360, quai des Entreprises à Maubec Coustellet, et une enseigne Totem. . En cas d'éclairage, seul un éclairage indirect par mini-projecteur (éteint entre 22h et 6 heures) est autorisé.

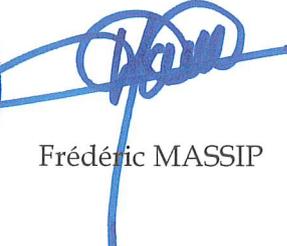
Article 2 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Nîmes, dans un délai de 2 mois à compter de sa date de notification ou de publication

Article 3 : Le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Robion et les services municipaux de police seront chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Maubec, le 6 juin 2023

Le Maire,




Frédéric MASSIP